



Tous équipés de détecteurs de fumée

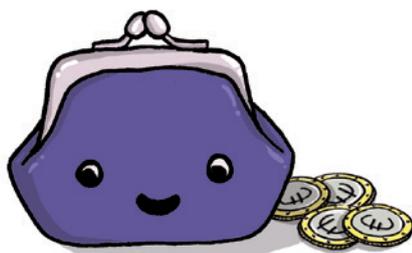
Tout au long de l'année 2015 Plaine Commune Habitat a procédé à la pose de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF) dans chaque logement, sans frais pour les locataires. Aujourd'hui 90% des logements sont équipés : un 3^{ème} et dernier passage est prévu en décembre. Donc pour celles et ceux qui ne bénéficient pas encore de cet équipement rapprochez vous de votre gardien.

Attention, à compter du 1^{er} janvier 2016 cet équipement est obligatoire et il est important qu'il soit installé correctement, sur remise d'une attestation de pose à envoyer à votre assureur. Concernant les personnes handicapées il faut qu'elles adressent un courrier à l'agence précisant et/ou justifiant leur handicap pour pouvoir équiper le logement d'un DAAF adapté. Par exemple, pour les sourds et muets les détecteurs sont équipés d'un vibreur à avoir sous l'oreiller le soir et d'un flash lumineux en plus de la sonnerie classique. Pour les personnes en chaise roulante un appareil est mis à la hauteur réglementaire pour que ce dernier puisse le tester. Un seul mot d'ordre : au 1^{er} janvier 2016 tous les logements doivent être équipés de détecteurs de fumée.



LOYERS

Plaine Commune Habitat est signataire d'un protocole avec la caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) et l'Etat qui impose, durant toute sa durée, une augmentation annuelle de 2%. Conscients des budgets restreints des locataires et donc des conséquences d'une telle augmentation, Plaine Commune Habitat a pris l'initiative de négocier avec la CGLLS ce taux et a obtenu de le ramener à 1.6%. Une négociation qu'aucun autre organisme HLM n'a jusqu'alors pris l'initiative d'entreprendre et qui a été saluée par le représentant de la caisse des dépôts et consignation lors du dernier conseil d'administration.



ENSEMBLE UNIS

Les terribles attentats du vendredi 13 novembre perpétrés à Saint-Denis et à Paris, dans des lieux de vie et de liberté sont révoltants, le bilan humain effrayant. Plus de 130 morts et plusieurs centaines de personnes blessées et traumatisées à vie. Parmi elles figurent des locataires de l'office. Nous sommes donc tout naturellement à leurs côtés et leur apportons tout notre soutien dans cette épreuve. Et en leur hommage, ensemble, préservons notre diversité.



NOUVEAU SIÈGE

Le 7 décembre 2015, le siège de Plaine Commune Habitat s'installe Porte de Paris. Ce sont toutes les équipes des services supports qui emménagent dans ce nouveau siège social, au cœur du territoire, au pied du métro et du tramway T8.

CE QUI CHANGE À COMPTER DU 7 DÉCEMBRE :

- Notre adresse postale
Il faut adresser vos courriers à :
Plaine Commune Habitat
5 bis rue Danielle Casanova,
93 200 Saint-Denis
- Le lieu de permanence des chargés d'attribution de logement pour une demande de logement
- Le lieu des rendez-vous des chargés de contentieux et des conseillers en économie sociale et familiale

CE QUI NE CHANGE PAS :

- Votre gardien et votre agence de proximité
- Nos numéros de téléphones
- Notre adresse mail :
contact@plainecommunehabitat.fr

Et suivez nous sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/plainecommune.habitat>



STOP AUX AGRESSIONS



Au lendemain de plusieurs agressions physiques et verbales de personnels de Plaine Commune Habitat, un rassemblement a eu lieu devant la Sous-préfecture le 29 octobre pour dire non à ces actes inacceptables et montrer la détermination des personnels et des locataires à un cadre de vie et de travail sécurisé et serein. Une rencontre avec le Directeur de Cabinet du Préfet en charge des questions liées à l'insécurité est prévue très prochainement.

Bienvenue au club



Plaine Commune Habitat travaille depuis plusieurs mois au projet d'un « club des

locataires ». Ce serait quoi ? Un club sous forme d'association qui, sur le modèle d'un comité d'entreprise, proposerait des biens et des services dans des conditions privilégiées. Vous souhaitez vous impliquer dans ce projet, proposer des idées d'activités et/ou vous impliquer dans son organisation, l'assemblée générale constitutive qui lancera officiellement le club a lieu le **mardi 8 décembre, à 18h30**, au 5 bis rue Danielle Casanova, 93 200 Saint-Denis.

+ d'info et inscription

auprès de Sofia BOUTRIH,
sboutrih@plainecommunehabitat.fr
01 48 13 61 00